

Image not found or type unknown



Representation salarie inscription liste prefecture?

Par **reglisse**, le **10/10/2010** à **12:28**

Bonjour, rnon m'a dit qu'il était possible de s'inscrire sur une liste (à priori auprès de la préfecture) afin de défendre les salariés qui le souhaiteraient et ce sans être élu. rnC'est à dire qu'une seule inscription suffit et que cela fait aussi de la personne qui s'inscrit sur cette liste un salarié protégé.rnEst ce que cela existe et si oui, quelle est la procédure pour s'inscrire?rnmerci de vos réponses